

Les Naturalistes de Mayotte & le GEPOMAY

Suivi de la colonie nicheuse du Phaéton à bec jaune (*Phaeton lepturus*) et rédaction du plan opérationnel de dératisation de l'îlot Pouhou (Mayotte)



Contexte :

Les Naturalistes de Mayotte, association 1901 créée en 1999, est l'une des structures les plus actives du département de Mayotte en matière de connaissance et de protection du patrimoine naturel de l'île. Agréée « association de protection de l'environnement », l'association dispose également d'un agrément académique, d'un agrément Jeunesse et Sport et d'un agrément de Service Civique. L'association est le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale de l'îlot M'bouzi depuis sa création en 2007 et des îlots Hajangua à partir de 2025.

Le Groupe d'Etudes et de Protection des Oiseaux de Mayotte (GEPOMAY), association créée en 2010, a pour missions l'étude, le suivi et la protection de la biodiversité de Mayotte, notamment de son avifaune, et des milieux dont elle dépend. Elle a également pour objectif de sensibiliser le grand public, particulièrement les jeunes, à la protection de l'environnement.

Le phaéton à bec jaune *Phaethon lepturus* est le seul oiseau marin nicheur de Mayotte. Il niche à même le sol, essentiellement dans des cavités, sur les îlots rocheux et falaises de Mayotte. L'îlot Pouhou est un îlot rocheux de 300 m sur 20 m, situé dans la partie est du lagon de Mayotte, au sein de l'archipel d'Hajangoua (qui sera prochainement intégré à la RNN de l'îlot Mbouzi).

Il abrite l'une des principales colonies connues de l'île, mais surtout l'une des rares colonies accessibles. Cette colonie est suivie irrégulièrement depuis plus de 10 ans, et a fait l'objet d'un programme de baguage (PP616) ainsi que de suivi télémétrique. L'îlot a été témoin de plusieurs tentatives de dératisation, le rat noir *Rattus rattus* étant présent en nombre.

Dans la continuité des études déjà effectuées, des missions sont menées depuis novembre 2022 avec comme principaux objectifs :

- Quantifier et étudier l'impact de la prédation du rat noir sur la colonie ;
- Obtenir des premières estimations du succès reproducteur du phaéton à bec jaune sur l'îlot Pouhou ;
- Développer une méthodologie de suivi l'évolution de la colonie nicheuse.

En parallèle, sur l'îlot Mbouzi, envahi lui aussi par une population de rats noirs dont les impacts mettent en péril les espèces natives du site – parfois les dernières populations relictuelles à l'échelle de Mayotte, l'éradication de cette population invasive de rats noirs a été identifiée comme une priorité de conservation, inscrite notamment au plan de gestion de la RNN. Un plan opérationnel d'éradication doit être rédigé à partir de septembre 2024 et servira de support de travail pour la rédaction d'un plan opérationnel de dératisation spécifique à l'îlot Pouhou. Des expérimentations tests seront menées pour définir une méthodologie et effectuer un contrôle de la population de rats noirs sur Pouhou.

L'objectif principal du stage sera donc d'appuyer le personnel durant les missions de suivi de la population du phaéton à bec jaune, de réaliser l'analyse des données, ainsi que de rédiger un plan opérationnel de dératisation de l'îlot.

Missions principales :

Suivi de la colonie nicheuse de Phaéton à bec jaune sur l'îlot Pouhou, qui inclut :

- Participation aux missions de terrain sur l'îlot Pouhou (au moins une par mois) ;
- Suivi de l'évolution de la colonie nicheuse ;
- Quantification et étude de la prédation par le rat noir ;
- Suite de l'estimation du succès reproducteur de la colonie ;
- Pose et relève des pièges photographiques ;
- Analyse des données des pièges photographiques.

Dératisation de l'îlot Pouhou, qui inclut :

- Recherche bibliographique ;
- Rédaction d'un plan opérationnel de dératisation de l'îlot ;
- Expérimentations de protocoles et contrôle de la population de rats noirs.

Pré-requis :

Ce stage s'adresse aux étudiant.e.s en césure d'école d'ingénieur ou de Master 2 en écologie et environnement :

- Formation avancée en biologie de la conservation ou écologie avec une bonne connaissance des milieux insulaires tropicaux ;
- Connaissances naturalistes (compétences en ornithologies fortement appréciées) ;
- Connaissances des protocoles d'études et de suivi de la faune ;
- Compétences en analyses statistiques : logiciel R ;
- Compétences en SIG appréciées ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Adaptabilité et autonomie, intérêt pour le sujet ;
- Bonne aptitude au travail de terrain (bonne condition physique) ;
- Capacité à travailler dans des conditions tropicales insulaires ;
- Connaissances de l'Outre-mer et de Mayotte appréciées.

Conditions de travail :

Durée du stage : 6 mois à partir de septembre 2024 ;

Stage basé à Mayotte principalement à Miréréni (Combani), au sein de l'association GEPOMAY, et ponctuellement à Dombéni, au sein de l'association des Naturalistes de Mayotte.

Gratification mensuelle de stage conforme à la réglementation en vigueur, à la charge de l'association des Naturalistes de Mayotte.

Durée de travail légale 35h/semaine avec des horaires flexibles (horaires de terrain, possibilité de travail le week-end, etc.).

Le/la stagiaire sera co-encadré.e par le coordinateur de l'OOCM du GEPOMAY et le chargé de projets espaces naturels des Naturalistes de Mayotte.

Mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation du stage (GPS, bibliographie, véhicule de terrain, matériel de terrain).

Les frais kilométriques engagés lors de l'utilisation d'un véhicule personnel seront remboursés sur la base d'un forfait défini par l'association. Tous les autres frais engagés seront remboursés sur présentation des justificatifs, sur la base des frais réels et non forfaitaires.

Le billet d'avion est pris en charge partiellement par l'association des Naturalistes de Mayotte.

Le/la stagiaire travaillera avec son ordinateur personnel.

Gratification conforme à la réglementation en vigueur, à la charge de l'association.

CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : coordination.oocm@gepomay.fr et y.legraverant@naturmay.org.

Le recrutement se fera à compter de l'édition de l'offre, jusqu'à ce qu'un(e) candidat(e) soit retenu(e) ; il n'y a donc pas de date limite : se renseigner sur la disponibilité du stage pour candidater. Début du stage au 02 septembre 2024 jusqu'au 28 février 2025.